

Agence Régionale de Santé - DD des Hautes-Alpes

Délégation Départementale des Hautes-Alpes
5, Rue des Silos -Parc Agroforest
BP 40 157 05004 GAP cedex
Tél : 04 13 55 86 11
Fax : 04 13 55 86 44
Courriel : ars-paca-dt05-sante-environnement@ars.sante.fr

Affaire Suivie par : VOUTIER Laurence

Téléphone : 04 13 55 86 13

**RESULTATS D'ANALYSES
D'EAU DE CONSOMMATION**

Code de la Santé Publique - Art.R1321-29

Résultat partiel du prélèvement du : **07-nov-22**

Date d'émission : **09-nov-22**

COMMUNE : ETOILE-SAINT-CYRICE

PSV	Nom Point de Prélèvement	Lieu prélèvement
3037	RESERVOIR DU CHEF LIEU	SORTIE
Réseau : 1601	BACHE DE COLLECTE (UV)	Lieu exact :

Résultats des Analyses

<i>Paramètre</i>	<i>Valeur</i>	<i>Norme</i>
Escherichia Coli (pour 100 ml) :	84	0/100 ml
Enterocoques pour 100 ml :	42	0/100 ml

Restriction Usage

Eau non conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique concernant les eaux destinées à la consommation humaine : présence de germes-test de contamination fécale (84 E.Coli et 42 entérocoques).

INFORMER SANS DELAI LA POPULATION DESSERVIE PAR CE RESEAU DE NE PAS CONSOMMER CETTE EAU JUSQU'À NOUVEL ORDRE (boisson et lavage des dents).

FOURNIR DE L'EAU POTABLE AUX ABONNES A RAISON DE 2 litres/jour/personne à minima (eau embouteillée ou autre).

L'usage reste possible pour la toilette, la douche, le ménage et l'arrosage des potagers.

En application de l'article L. 1321-4 du code de la santé publique, je vous demande d'engager toutes les mesures nécessaires à la recherche de la cause de la pollution (visite des captages et des alentours, des réservoirs, recherche de fuite,...) et de prendre les mesures correctives afin d'y remédier (nettoyage des ouvrages,...).

Si cette eau fait l'objet d'un traitement de désinfection (chlore , Ultra-Violet), il vous appartient de vérifier son bon fonctionnement.

**En l'absence de traitement de désinfection (ou d'un dysfonctionnement du traitement en place), dans un premier temps, afin de désinfecter le réseau, il peut être envisagé d'introduire une dose de chlore bien homogénéisée dans le réservoir (eau de javel à usage ménager sans parfum) à raison de :
- soit 1 berlingot de moins de 3 mois (250 ml à 9,6 % de chlore actif soit 36° Chlorométrique) pour 100**

	Destinataires	Téléphone	Fax	Courriel
Exploitant	ETOILE SAINT CYRICE (MAIRIE)	0492663047	0492663047	mairie.etoile05@wanadoo.fr
Maître d'Ouvrage	ETOILE SAINT CYRICE (MAIRIE)	0492663047	0492663047	mairie.etoile05@wanadoo.fr

m3 ;

- soit 1,5 litre d'une solution (de moins de 6 mois) à 2,6% de chlore actif, soit 9° chlorométrique pour 100 m3.

Vous voudrez bien me tenir informé des mesures prises. De nouveaux contrôles seront effectués à notre initiative, afin de vérifier l'efficacité des mesures correctives prises.

Pour l'information des consommateurs, les restrictions d'usage de l'eau potable sont disponibles sur le site de l'ARS PACA : <https://www.paca.ars.sante.fr> .Tapez restriction dans le moteur de recherche de la page d'accueil.

Réseaux complémentaires placés en restriction :

	n°	INS	Population	
- CHEF LIEU ETOILE ST CYRICE	UDI	1213	33	Communes concernées :
				ETOILE-SAINT-CYRICE

Destinataires		Téléphone	Fax	Courriel
Exploitant	ETOILE SAINT CYRICE (MAIRIE)	0492663047	0492663047	mairie.etoile05@wanadoo.fr
Maître d'Ouvrage	ETOILE SAINT CYRICE (MAIRIE)	0492663047	0492663047	mairie.etoile05@wanadoo.fr